

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 34 (1896)  
**Heft:** 42

**Artikel:** A nos lectrices  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-195778>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
PALUD, 24, LAUSANNE  
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :  
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE  
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.  
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.  
Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES  
Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.  
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## Malgré le baromètre.

Samedi dernier, une vingtaine de clubistes de la *Section des Diablerets* se mettaient allègrement en route pour le lac *Lioson*, ce bijou des lacs alpestres, et l'ascension du *Pic Chaussy*.

Rien de mieux choisi, rien de plus charmant que cette excursion, qui a inspiré au doyen Bridel, à Henri Durand et à de nombreux touristes des pages délicieuses.

Le baromètre descendait graduellement depuis deux jours... Nous étions privés de pluie depuis si longtemps !

Mais allez parler du baromètre à des clubistes à jeun de courses depuis des mois, grâce à l'inclémence de la saison, de cette saison à qui nous devons le vin de 1896 !

Allez exprimer des doutes sur le temps à des gens qui ont des milliers de fourmis dans les jambes et qui ont vu briller le soleil pendant trois jours consécutifs, le mercredi, le jeudi et le vendredi ; allez donc leur dire que le samedi et le dimanche seront pluvieux. Ils vous répondront en haussant les épaules, qu'on en a fini avec les jours mauvais, que nous touchons à l'été de la St-Martin, et que, dans cette saison, le baromètre ne fait que rater.

Aussi, dans le train, que d'entrain !.... Et quelles illusions !... Tout allait s'arranger pour le mieux dans les régions célestes ; tout pronostiquait un temps superbe.

Plus l'horizon s'assombrissait, plus ces messieurs semblaient espérer : « Tant mieux, disaient-ils, une bonne *rollée* cette nuit et ça débarrassera le temps. »

Et l'on bourrait les pipes avec délices. Quelques-uns taquinaient déjà leurs gourdes.

A la gare de Montreux, nous rencontrons une connaissance qui nous dit d'un ton très affectueux :

— Vous avez la pluie demain, chers amis.  
— Allons donc, sentez un peu ce petit air de bise... C'est le grand beau !... Un peu de feu, s'il vous plaît. Et de fredonner :

Sur nos monts, quand le soleil  
Annonce un brillant réveil, etc.

En arrivant à Aigle, quelqu'un s'écrie : « Jamais la *Section des Diablerets* n'a passé ici sans s'arrêter un instant à la *Comète*. » Il n'eut pas besoin d'insister.

En effet, c'est un peu dur de gravir la route du *Sépey* sans prendre un picotin.

Et le baromètre descendait toujours !

Mais l'espoir soutient les gens en liesse. Le trajet fut des plus gais.

A Vuargny, deuxième étape, bien méritée : ils en avaient avalé de la poussière, ces braves amis !

— Pardon, madame, fait l'un d'eux, en s'adressant à l'hôtesse, qui nous servait un vin pétillant, c'est bien la bise, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur, c'est la bise à pluie.

— Ah ! madame, veuillez m'excuser, mais faut pas nous la faire... Si c'est la bise, c'est le beau.

— A Lausanne, peut-être, mais ici ça ne rate pas, nous connaissons ça.

Rien ne put convaincre nos clubistes qui, le cœur content, gagnèrent bientôt le *Sépey*.

Le souper, à l'*Hôtel du Mont-d'Or*, fut animé par une causerie pleine de joyeuse humeur.

Au dessert, un convive sort un instant pour piquer un peu d'air frais. Il constate que, d'un ciel uniformément noir, tombe gentiment une pluie fine, serrée, et qui a l'air de vouloir durer.

A son retour, tous de lui demander : « Alors, et le temps ? »

— Eh bien, voilà, ça s'égalise.

— Comment, ça s'égalise ?... Pour le beau ou pour la pluie ?...

— Ça dépend.

Sur cette réponse, aussi peu claire que le temps, tous sortent tête nue jusque vers le milieu de la rue, puis regagnent vite la porte.

La pluie, de plus en plus drue, lavait bruyamment les feuilles des arbres et crépait sur les pavillons.

— Ça va pour le mieux, dit un loustic, quand il en sera tombé suffisamment, elle s'arrêtera :

S'il pleut, j'ai mon parapluie,  
S'il fait froid, j'ai mon manteau,  
Et si parfois je m'ennuie,  
Je m'en vais voir tomber l'eau.

Rien n'est plus sage, en telle occurrence, que de prendre la vie par le bon côté. C'est ce que nous fimes tous en attendant le lever de l'Aurore... aux doigts de rose.

Et chacun de contribuer à la gaieté de la soirée. L'un chante une romance au piano ; un autre se livre, sur deux chaises, à des exercices équestres ; un troisième, vrai prestidigitateur, avale couteaux et fourchettes, sans tousser, et termine par un sabre de cavalerie.

Epatement général !

Après une foule d'autres délassements de ce genre, changement de quartier. Nos gais compagnons descendent le village et vont finir la soirée à l'*Hôtel des Alpes*. Là, deuxième représentation et nouveaux succès.

Onze heures, retour au *Mont-d'Or*. Troisième représentation dans les chambres, en costumes on ne peut plus simples.

Puis dodo et concert nocturne désespérant pour les voisins. Sur nombre d'oreillers, le trombone, le cor de chasse et le bombardon s'en donnent bientôt à qui mieux mieux.

Le lendemain, à 9 heures du matin, vingt membres de la *Section des Diablerets* étaient groupés comme des poules mouillées sous la marquise de l'hôtel. Les uns regardaient l'averse d'un œil maussade, d'autres interroguaient l'horizon en se grattant l'oreille, d'autres, enfin, se drapaient dans leur plaid, enfonçaient leur chapeau et, frappant le sol de leur piolet, s'écriaient déconcertés : « Quelle veine !... »

Soudain, le chef de course, que ce coup d'œil avait frappé, se porte quelques pas en avant avec son *instantané* : « Ne bougez plus, fait-il.

Et crac, nous étions pincés !

Quelles figures dans ce groupe !

Au pied du tableau, on écrira : *Les gaîtés du Club alpin*.

Une heure plus tard, en route pour le retour, en passant par Leysin. Là, joyeux dîner avec le produit des sacs, puis dégringolade vers la gare d'Aigle.

O pluie ! O Pic Chaussy !

L. M.

**A nos lectrices.** — Mesdames, on a tant parlé de la Tsarine, ces derniers temps, que vous lirez sans doute avec plaisir quelques détails sur sa vie privée, empruntés à un intéressant article du *Petit Parisien*.

La gracieuse épouse du Tsar est la cinquième enfant du grand-duc de Hesse. Sa mère fut cette princesse Alice, fille de la reine d'Angleterre, qui mourut victime de son amour pour ses enfants : elle contracta la diphtérie au chevet de l'un d'eux, le petit prince Ernest, en l'embrassant pour le consoler. Quand naquit celle qui devait être la Tsarine, la princesse Alice, écrivant à la reine Victoria, disait d'elle en une lettre touchante :

« C'est une mignonne chose. Je l'appelle « mon petit soleil ». Elle a déjà dans ses yeux d'ange une lueur de bonté. »

Les lettres de la princesse Alice à sa mère sont pleines de ces détails charmants sur l'enfant. Elle ne cesse de faire son éloge. C'est avec joie qu'elle annonce que le charme de la jeune fille lui a valu le surnom de « Sunshine », — « Lever de soleil », — à cause de sa chevelure qui, un peu plus sombre aujourd'hui, était à ce moment d'un blond d'or.

Veut-on lire quelques extraits de la correspondance de cette mère attentionnée ? « J'entends, écrit-elle, que mes filles soient élevées très simplement ; elles sont nées princesses, mais c'est par leurs vertus et leurs qualités qu'elles doivent mériter le bonheur de leur naissance. » Et une autre fois : « Je m'efforce de leur enlever tout orgueil de leur position, laquelle n'est rien si elle ne vient pas de la valeur personnelle. »

Familiarisée avec tous les travaux manuels de la femme, la future Tsarine apprit, comme sa mère, à coudre et à broder. On la vit plus d'une fois à l'office apprendre à confectionner un gâteau et à faire des crèmes. Les exercices physiques lui plaisent : elle est excellente écuypière et aussi, assure-t-on, vaillante excursionniste, — mais excursionniste à la bonne franquette, en vêtements de touriste, aimant les haltes dans les auberges, le déjeuner champêtre dans quelque métairie.

Ainsi la jeune fille resta toujours très simple. A la cour de Hesse-Darmstadt, elle vivait sans faste ; jusqu'à l'âge de huit ans, elle recevait par semaine, comme « argent de poche », cinquante pfennig (60 centimes) ; de huit à douze ans, un mark (1 fr. 25), et deux marks de douze à seize ans.

C'est en 1884 qu'elle vit Nicolas II pour la première fois. Celui-ci était chez son oncle, le grand-duc Serge. La princesse Alice n'avait que douze ans. Il la revit dix ans plus tard, au palais de Gatchina, où, invitée par Alexandre III, elle vint avec son père, le grand-duc Louis IV de Hesse. Ce fut alors que commença vraiment le roman d'amour du futur Tsar.

Nicolas et la princesse Alice se trouvèrent ensemble, en 1893, en Angleterre, lors des fêtes du mariage du duc d'York. La jeune fille subissait de plus en plus la douce influence du prince héritier de Russie, mais elle hésitait encore. C'est alors que

le grand-duc Serge vint à Balmoral, auprès de la reine d'Angleterre, grand'mère de la princesse Alice, et il plaida avec tant de chaleur la cause de son neveu, que la-reine, déjà pressée et sollicitée de tous les côtés, finit par promettre de donner son consentement à l'union projetée. Une entente décisive eut lieu au printemps de 1894.

Sous le titre : *Coutumes et légendes*, nous lisons dans le *Journal de Fribourg* ces curieux détails sur la cérémonie du mariage au moyen-âge :

Il n'y a pas que dans les pays peu civilisés où l'on rencontre des coutumes bizarres ou, du moins, paraissant telles, quand on ne cherche pas à en pénétrer la signification, le symbole.

On peut, sans remonter bien haut, trouver dans le beau pays de France des usages, des cérémonies des plus étranges.

Ainsi, par exemple, monter devant de nombreux témoins dans le lit nuptial était une vieille coutume d'origine germanique, qui se retrouve encore aujourd'hui dans l'Inde, dans certaines parties de l'Italie et de la Bretagne.

Pendant le moyen-âge, cette coutume a été observée dans presque toute l'Europe, surtout quand il s'agissait de mariages où les époux avaient chacun de la fortune.

Il va sans dire que les choses se passaient de la façon la plus décente, et que la morale la plus exigeante n'y eût rien trouvé à reprendre. Le simulacre avait lieu en habit de gala, mais la coquetterie féminine savait néanmoins n'y pas perdre ses droits.

Un lit d'apparat était dressé dans la pièce principale du logis, et les témoins, aussi nombreux que possible, se tenaient ailleurs pour pouvoir au besoin certifier que la cérémonie du *coucher officiel* avait eu lieu.

Nous trouvons cela très drôle, nous qui possérons maintenant un complet arsenal de « justes lois », un code où tout est prévu, une armée de notaires et de gens de basoche prêts à démentir certifier, — moyennant de « justes droits » et sans qu'il soit besoin de recourir aux voisins, — une foule d'événements de notre vie quotidienne.

Au moyen-âge, il n'en était pas ainsi, et pour ne parler que du mariage, celui-ci ne pouvait avoir tous ses effets juridiques que lorsqu'il avait été publiquement constaté « qu'une seule et même couverture avait été étendue sur le couple ».

En ces temps où l'on ne connaissait ni les chemins de fer, ni les bateaux à vapeur, on s'épousait même « par procuration », c'est-à-dire que si le futur ne pouvait se déranger en personne, il lui était loisible d'envoyer « un représentant », un délégué, lequel figurait également le marié dans la cérémonie des épousailles.

Bien entendu, ce n'étaient ni les bourgeois, ni le menu peuple qui se payaient un tel luxe ; mais, en ce qui concerne les mariages princiers, la chose se pratiquait communément. Cela se comprend, du reste, car pour aller rejoindre son vrai mari, la fiancée devait subir plusieurs jours, et même, parfois, plusieurs semaines de voyage en carrosse ou en poste, voyages dont les accidents n'étaient pas plus exclus que de nos jours. Il fallait cependant que le mariage fût inattaquable au point de vue juridique, à partir du moment où la fiancée quittait le domicile de ses parents ; de là, nécessité d'admettre le simulacre pour la réalité.

Voilà pourquoi celui qui était chargé d'épouser par procuration devait dormir avec la future épouse, et ce, en présence de témoins pouvant, si besoin était, attester la véracité du fait.

D'ailleurs, le *Miroir de Saxe*, qui faisait autorité en la matière et réglait le cérémonial de cette singulière coutume, n'admettait pas qu'on pût s'en dispenser : « La femme, dit-il, ne devient la compagne de l'homme et n'entre dans ses droits que lorsqu'elle monte dans son lit. »

Voici comment les choses se passaient :

Sur un lit de parade montait d'abord l'épousée, puis, ensuite, le « représentant du mari », couvert de son armure, le bras droit et le pied droit nus. Cela fait, il plaçait son épée nue entre la fiancée et lui. Les témoins les plus qualifiés étaient alors une couverture sur les soi-disant époux, et chacun se relevait : le mariage était dès lors consommé au point de vue juridique.

De là l'ancien dicton : « Au coucher, la femme gaigne son douaire. »

E. MAS.

### Ruse de photographe.

Une scène très amusante, qui s'est passée inaperçue d'ailleurs, au moment où avait lieu la pose de la première pierre du futur pont Alexandre III, à Paris : Sur chaque rive de la Seine se dressaient deux énormes pylônes, c'est-à-dire deux hautes pyramides quadrangulaires recouvertes de toile peinte et supportant des cordages pavés, tendus à travers le fleuve.

Lorsque M. Mounet-Sully s'apprêta à lire les premières strophes du *Salut à l'Empereur*, un bruit étrange se produisit dans l'un des pylônes ; c'était comme un craquement de la toile peinte qui en recouvrait les planches. Un canif invisible y pratiquait en effet une déchirure. Le pylône était habité ! Un second craquement, puis un troisième se firent entendre, et, de la triple ouverture ainsi ménagée, on vit émerger les objectifs de trois appareils photographiques.

Trois photographes s'étaient, dès l'aube, furtivement glissés dans l'étroit réduit que formaient les parois du pilône. Maintenant, avec une hardiesse sans égale, ils opéraient, tandis que l'attention de tous les assistants se portait sur le couple impérial et l'artiste chargé de la lecture.

On voit que ces messieurs ne reculent devant rien, devant aucune escalade pour obtenir le cliché qui leur permettra de reproduire à l'infini l'image d'un événement. Et le public, dont ils satisfont la curiosité, les applaudit et les absout.

Le *Petit Parisien* faisait à ce propos les réflexions suivantes :

Pourtant, on livre à ce public, affamé de sensations, des portraits de tiers dont on n'a pas eu le temps de réclamer l'autorisation spéciale, qui seule rendrait ces exhibitions absolument licites.

Il est admis, il est vrai, que le photographe a une sorte de droit de reproduire les traits des personnages qui président aux destinées du pays et que celui-ci a investis de charges et d'emplois. Les généraux, les magistrats, les diplomates, les soldats, les artistes qui accomplissent des actes publics et qui sont photographiés dans l'exercice de leurs fonctions, nous sembleraient mal venus de protester. Ils appartiennent à la publicité par leur acceptation même des charges qu'ils remplissent.

Mais il n'en est plus ainsi lorsqu'il s'agit de simples particuliers. Or, bien souvent ceux-ci voient leur image saisie par des photographes qui ne se gênent point d'en faire trafic.

Jusqu'à quel point un semblable commerce peut-il être autorisé ? C'est une question qui se pose et que le législateur sera certainement quelque jour appelé à trancher.

Maintenant que l'instantané règne et que tout le monde, sans rien connaître des manipulations de la photographie, peut prendre au passage le portrait du premier venu, des abus seront probablement commis, qui nécessiteront l'intervention des législateurs et des tribunaux.

Et il faudra peut-être statuer, par un texte clair, que chacun est maître de son image et que celui-là encourra une peine sévère qui n'aura pas craint d'exhiber sans autorisation le portrait d'une personne obtenu par surprise.

Un magistrat allemand, le conseiller de justice Hugo Keysner, a longuement examiné cette question dans un gros volume récemment publié. Il est d'avis qu'il faut sévir avec fermeté contre les amateurs sans scrupules qui exécutent des instantanés dans la rue ou en tout autres lieux publics sans la permission de leurs inconscients modèles.

C'est aller sans doute un peu loin, et une loi trop draconienne en pareille matière aboutirait simplement à l'interdiction de l'instantané. Or, ce sont les abus seuls, s'il s'en commet, que l'on doit atteindre.

**Curieuse profession.** — On rencontre à Paris les professions les plus fantaisistes. Une, entre autres, qui a une incontestable originalité, est celle de la *Dame ruinée qui a eu de*

*bons domestiques*. Certains bureaux de placement se servent de ses offices.

Beaucoup de personnes, avant de prendre une bonne ou un domestique, vont aux renseignements. Le bureau auquel elles se sont adressées leur a envoyé un « sujet modèle » qui donne les meilleures références.

La dame dont il s'agit est censée avoir employé récemment ce serviteur modèle, avant de brusques retours de fortune, et elle confirme sur lui, avec attendrissement, les meilleures informations. Elle a l'air tout à fait respectable avec sa fanchon de dentelle noire et ses cheveux blancs ; elle fait entrer le visiteur, en quête de renseignements, dans un petit salon qui semble meublé avec quelques épaves sauvées du naufrage...

A la première question, elle esquisse une histoire de ses malheurs, qui l'ont obligée à abandonner son ancien train de maison, à congédier les domestiques qu'elle occupait.

On est tenté de la plaindre quand elle raconte comment elle a été forcée de se séparer de la bonne sur le compte de laquelle on l'interroge, « une si brave fille qu'elle voulait la servir pour rien ». Naturellement, elle ne l'a jamais vue, elle joue un rôle dont elle s'acquitte à merveille, et tout ce qu'elle narre, avec un grand luxe de détails, est de pure imagination.

**L'origine de « faire fiasco ».** — Ce terme, que l'on répète à tout bout de champ, vient d'un incident assez curieux et que peu de gens connaissent.

Biancolelli, le célèbre arlequin italien, faisait le comparse en scène dans une comédie en vogue, avec un long monologue badin qu'il menait au gré de sa fantaisie. Chaque soir, Arlequin variait ses effets, chaque soir, il paraissait devant le public avec un nouvel objet en main et faisait son monologue sur l'objet choisi. Une fois, c'était une lettre trouvée chez sa femme, une autre fois un tire-bouchon, ou une perruque, etc., et le public riait à se tordre.

Un soir, Arlequin parut avec un *fiasco* (bouteille ventrue, couverte de paille tressée). Soit que le monologue fût ridicule, soit que l'acteur manquât de verve, le public n'eut pas même un sourire.

Alors, s'adressant à sa bouteille, Biancolelli dit : « C'est ta faute, si ce soir je suis une bête ! » et il jette la bouteille par-dessus son épaule. Le public applaudit, mais l'acteur sentit bien que c'était par dérision. Depuis ce soir-là, quand un artiste n'avait pas satisfait son public, il disait : « C'est le *fiasco* d'Arlequin » ou simplement : « C'est un *fiasco*. »

D'où la phrase devenue populaire : *Faire un fiasco*. (La Scène.)

**Grandes villes.** — Voici, en chiffres ronds, d'après les derniers recensements, la liste des grandes villes du monde qui ont plus d'un million d'habitants :

Londres . . . . .	4,500,000
Paris . . . . .	2,350,000
New-York. . . . .	2,100,000
Péking . . . . .	2,000,000
Canton . . . . .	1,900,000
Berlin . . . . .	1,350,000
Vienne . . . . .	1,200,000
Su-Ceu (Chine) . .	1,000,000
Siang-Tan (Chine) .	1,000,000
Gian-Cian (Chine) .	1,000,000
Sing-An (Chine) .	1,000,000
Philadelphie . . .	1,000,000
Saint-Pétersbourg .	1,000,000
Tokio . . . . .	1,000,000

**Cinématographe.** — Rien de plus récréatif, de plus amusant qu'un quart d'heure passé au cinématographe installé dans la salle des